COMPTE-RENDU

de la séance du Conseil Municipal du mardi 21 septembre 2021 à 20 h 30

Sous la Présidence de Monsieur Christophe PILLON, Maire

L'an deux mille vingt et un et le vingt et un du mois de septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe PILLON, Maire de la commune.

Présents: Emmanuel Dupuy, Roger Eychenne, Guillaume Lazerges, Ludovic Mazières,

Alain Metge, Isabelle Ottria, Christophe Pillon et Thierry Pros.

Absents ayant donné procuration: Denis Cambus (à Ludovic Mazières)

Excusée : Juliane Boistel Absente : Sandrine Dupuy

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. **Thierry Pros** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

> Approbation

Monsieur le maire propose d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du mardi 27 juillet 2021.

VOTE: Pour à l'unanimité

Délibérations

Demande d'ajout des délibérations du SDE09 : accord à l'unanimité

2021-64 — Proposition d'adhérer au nouveau groupement de commandes pour la Voirie sous mandat 2022 avec la Communauté de Communes Couserans Pyrénées

VOTE: Pour à l'unanimité

2021-65 – Proposition de participer aux charges administratives en reversant les attributions de compensation au SIVE pour la somme de 4 912 € (2019 : 2 456 € et 2020 : 2 456 €)

VOTE: Pour à l'unanimité

2021-66 – Proposition d'adhésion de la commune de Montels au SIVE et modification des statuts suite à l'extension de périmètre

VOTE: Pour à l'unanimité

2021-67 – Désignation des représentants au comité consultatif « cadre de vie ». 4 demandes : Anne-Marie Pavageau, Jean-Louis Lafont, Jacky Calais et Christian Stevens

VOTE: Pour à l'unanimité

2021-68 – Proposition du SDE09 de travaux de sécurisation BT s/P17 lieu-dit « Mazères » d'un montant de travaux de 24 900 €. Le syndicat allège en totalité la part revenant à la commune

VOTE: Pour à l'unanimité

2021-69 – Proposition du SDE09 de travaux de sécurisation BT s/P lieu-dit « Boulastech » d'un montant de travaux de 32 100 €. Le syndicat allège en totalité la part revenant à la commune

VOTE: Pour à l'unanimité

> Questions diverses

- Point des différentes commissions
 - o Marchés
 - dimanche matin prolongé jusqu'en septembre, discussion sur le placement des exposants
 - nocturne du 20 juillet : fréquentation moyenne en raison du mauvais temps
 - nocturne du 17 août : 350/400 personnes (beaucoup de touristes)
 - Communication
 - Le Bastidien sera diffusé après les élections complémentaires
 - o Administration
 - Remplacement au service technique de l'agent titulaire en congés maladie par Lucie Blanchon
 - Réflexion sur l'utilisation de l'épareuse par les agents (manque de chauffeur) ou sous-traiter la prestation
 - o Travaux
 - Travaux évacuation eau sur chemin à Brouzenac (drain en cours)
 - Traversée et busage aux « Atiels » (4 chemins)

- Points à Temps (PAT) prévu prochainement (voirie sous-mandat) et création de l'accès à la passerelle du stade des « deux jeans »
- Gouttières dans un logement de la gare et effondrement du mur de soutènement de « couronne » à reprendre sur 25 m linéaire
- Achat d'un véhicule 3 places : devis en cours
- Caveau communal : demander des devis
- Une partie de la corniche de la mairie était tombée, les travaux de mise en sécurité sont en cours. Il faudrait envisager de refaire tout le toit. L'entreprise Comminges bâtiments propose de faire une étude sur l'ensemble du bâtiment
- o Communauté de Communes Couserans Pyrénées
 - Cantine : quelques problèmes liés à l'absence du chef. Repas avec des produits locaux et bio
 - Gendarmerie : présentation des plans

La séance est levée à 22 h 05.

Christophe PILLON Maire de La Bastide de Sérou